

Ruhengeri, le 8 avril 1942.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-contre les prix fixés par ordonnance n° 7 A.E. du 29 janvier 1942 de Monsieur le Gouverneur du R.V. comme étant les prix maxima à appliquer à Usumbura.

Les prix maxima de vente à Ruhengeri sont ceux d'Usumbura majorés du transport.

L'Ordonnance 7 A.E. est entrée en vigueur au 1^{er} février 1942.

L'Ordonnance 55 A.E. du 31 octobre 1941 est abrogée.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

L'Administrateur Territorial,

V. Vanthier

Messieurs les Commerçants
à Ruhengeri



Vu

M^{rs} Paschal
Muri
Huseni
Ali Somp
Rakom
Pyarelall
Jauriam
Prantam Singh
Bahador

Dhanani
Ahmed Ghak
Amar Singh
V. Maranj

Prantam Singh

Les prix maxima de vente en gros et en détail à Usumbura sont fixés comme suit:

	Prix de gros Frs	Prix de détail frs
Pain		9,- le kilog.
Farine de froment:		
1) du Katanga	27,50 les 5 kilos	30,- les 5 kilos
2) Kenya	27,50 les 10 lbs	30,- les 10 lbs
3) d'Amerique:	a) 275,- les 100 lbs	
	b) 290,- le sac de 10x10 lbs	1,50 les 10 lbs
Sucre Bas-Congo:		
1) scié	180,- les 40 kilos	5,50 le kgr.
2) cristallisé	a) en vrac: 140,- les 40 kgr	4,50 le kgr.
	b) en sachets d'origine:	
	155,- les 40 kgrs.	5,- le kilo
Sel de table:		
1) Cérébos	310,- la caisse de 24 boîtes	14,50 la boîte de 1 1/2 lbs
	620,- la caisse de 48 boîtes	
2) raffiné d'Afrique du Sud	400,- le sac de 200 lbs	11,50 le sac de 5 lbs
Beurre frais local non pasteurisé en paquets		
cartonde 1 2 kgrs.	-	16,- le kilo
Café torréfié local:		
1) 1re qualité	-	11,- le kgr.
2) 2e qualité	-	9,- le kgr.
Viandes de boucherie:		
Boeuf	-	12,- le kgr
Porc (sauf porc d'élevage)	-	16,- le kilo
Mouton		
Corned beef	430,- la caisse de 48 boîtes	10,50 la boîte de 12 ozs.
Confitures et marmelades en boîtes métalliques:		
Sunland d'Afrique du Sud par caisse	8,50 la boîte de 1 lb.	10,- la boîte de 1 lb.
2) id.	17,- la boîte de 2 lbs	20,- la boîte de 2 lbs.
Saindoux local en vrac:	-	18,- le kgr.
Graisse de boeuf local en vrac:	-	
1) fondue	-	10,- le kgr.
2) non fondue	-	8,- le kgr.
Huile d'arachides:		
1) surfine Katanga, mise en bouteilles à Usumbura	8,- le litre nu	10,- la bouteille 3/4 l. (vidange déduite).
2) surfine Katanga, mise en bouteilles par le producteur	17,- la bout. de 3/4 l. (bouteille perdue)	19,- la bout. 3/4 l.
Macaroni, spaghetti ou Vermicelle d'Afrique du Sud	8,- le paquet d'1 l.	9,- le paquet d'1 lb.
Vin en dame-jeannes Nabao (Portugal)	180,- la dame-jeanne de 10 l.	200,- la dame-jeanne 10 l.
Vinaigre d'Afrique du Sud mis en bouteille au Congo Belge	9,- la bout. de 3/4 l. (vidange déduite)	10,50 la bout. de 3/4 l. vidange déduite.
Ovaltine (d'Afrique du Sud)		
1/ la boîte de 0 ozs	26,- la boîte	29,- la boîte
2/ la boîte de 12 ozs	40,- la boîte	52,- la boîte.

Farine lactée d'Afrique du Sud	--	16,50 les 300 grs. net environ:
Eaux gazeuses: 1/Fabriquées au Congo	150,-- la caisse de 48 bouteilles de 3/4 l. déduc- tion faite des vidan- ges)	au magasin: 4,-- la bou- teille 3/4 l. (vidange déduite).
2/Fabriquées au Ruanda-Urundi	115,-- idem	idem 3,-- idem
Bière blonde Primus de Léopoldville	400,-- la caisse idem.	idem 10,-- la bouteille idem.
		à l'hôtel ou au café
		restaurant: 13,-- la bou-
		au magasin: 11,50 la
		bouteille (vidange déduite
		à l'hôtel ou au café
		restaurant: 18,-- la bou-
		120,-- la bouteille.
Bière blonde Simba d'Elisabethville.	475,-- la caisse, déduc- tion faite des vidan- ges.	
Whisky (marques Black & White, Johnnie Walker, Red Label, John Haig).	1.250,-- la caisse	
Savon: 1/Sunlight	5,-- la boîte de 2 bri- ques	6,-- la boîte de 2 briques.
2/de toilette: a/Palmolive	4,25, la brique ord.	5,-- la brique ord.
b/Lux	4,75 la brique ord.	5,50 id.
3/de ménage genre Marseille.	180,-- la caisse.	3,75 la brique de
(Congo)		1/2 kr. environ.
4/bleu marbré (Congo)	160,-- la caisse	3,50 la barre de 80
		gr. environ
5/Lux paillettes	6,50 paquet	7,50 le paquet
6/En poudre Vim boîte de 250 gr.	7,-- la boîte	8,-- la boîte
environ.		
7/en poudre Rinso	7,-- le paquet de 1/4 Kg.	8,-- le paquet de 1/4 Kg.
Allumettes: 1/Union Match	1.400,-- la caisse de 300 paquets	5,-- le paquet de 10 boîtes ord.
2/Afrique du Sud	1.550,-- la caisse.	5,50 le paquet de 12 boîtes ordinaire ou 11,-- le paquet 12 gros boîtes.
Cigarettes Belga	1.250,-- les 10.000 cigar. (ex Tabacongo)	3,-- le paq. de 20
Cigarettes Albert ordinaires	1.250,-- les 10.000 cigar. (ex B.A.T.)	4,-- le paq. de 25
		3,-- le paq. de 20
Cigarettes Tabarudi: 1/légères ou fortes	750,-- les 10.000 cigar.	2,-- le paquet.
b/de Luxe	800,-- les 10.000	2,50 le paquet.
Tissus Utexleo:		
Americani 103 6 3/4 y.	Pièce 25,50	Pièce 33,--
30 y.	114,--	148,--
Americani 119 6 3/4 y.	23,--	30,--
30 y.	103,--	134,--
Americani 130 6 3/4 y.	34	44,--
30 y.	133,--	173,--
Indigo 310 6 3/4 y.	42,--	55,--
Indigo 117 6 3/4 y.	32,50	42,--
30 y.	144,--	187,--
Indigo 299 6 3/4 y.	33,75	44,--
30 y.	146,--	177,--
Cretonne C 120 6 3/4 y.	64,--	83,--
Imprimés Angèle 6 1/2 y.	30,75	40,--
César 6 1/2 y.	45,--	58,--
Daniel 6 1/2 y.	51,50	67,--
Saïo 6 1/2 y.	68,--	88,--

La présente ordonnance qui abroge l'ordonnance n°55/A.E. du 31 Octobre 1941, entre en vigueur le 1^{er} février 1942.-

Usumbura, le 29 Janvier 1942.-

JUNGERS.-